

Relevé de conclusions de la réunion de la Commission Vie Quotidienne de Quartier du jeudi 22 octobre 2020

Membres présents : Chantal chalard, Jean-Paul Buton, Jean-Pierre Archambeau, Danielle Julien, Girard Marie-Cécile, Breuil Suzanne, Augé Patricia, Jacqueline Marsan, Bernard Nadal, Sandra Villemiane, Alestra Marie-jo, Michèle Grosset-Grange, Jean-Marc Gallien, Lamoulère Christine, Poncet Jacqueline, Brocheriou Pierre, Lemoy Jean-Claude et Marie Catherine Vallée (mairie de proximité) et Sophie Nicolaizeau (PRU) et Josée Brossard (élue à la Ville).

Excusés : Maryse Lequesme-Goguet, Henri Moulinier, Claude Boisson, Lascombes Patrick, Desbiolles Eliane, Touneur Bernard,

Points abordés :

1. Echange autour du projet PRU

Conclusion :

1. Les membres rappellent que la commission VQQ doit être l'interlocuteur privilégié sur le sujet du PRU à la place du Conseil citoyen. Sophie Nicolaizeau ajoute que la commission a toujours été concertée et représentative des habitants avec une présence à chaque comité de pilotage.
 - Déconstruction immeuble : la CDA souhaite communiquer sur ces déconstructions afin de rassurer les habitants. Les déconstructions débuteront sur le 1^{er} semestre 2021 en fonction des bailleurs. Aujourd'hui 3 immeubles sont vides et il reste 4 familles à reloger. Début des travaux : office public dès le printemps, Habitat 17 à l'été et Atlantique aménagement dès cet automne. Les bailleurs se sont engagés à déconstruire et donc à reconditionner les matériaux.
 - Le Collectif travaille sur la re-nomination des immeubles mais aussi sur des reportages TV VLS des habitants qui ont été relogés.
 - Terrain à côté de la Maison de santé : le projet de 11 maisons est déposé mais la commission n'a toujours pas vu ce projet. Les riverains des maisons au plus proche de cet espace contestent ce projet et proposent un aménagement de ce lieu avec table, jeux d'enfant... et d'ainsi préserver un espace vert comme la philosophie du PRU (coulée verte). Sophie Nicolaizeau rappelle que le PRU est là aussi pour intégrer de nouvelles constructions afin de diversifier les populations, les types de logements.
 - Terrain du BMX : un collectif d'habitants propose une zone maraîchère avec un projet sur cette zone. La commission demande ce qu'est devenu le projet de mosquée sur cet espace ?
 - Terrain de piste de roller : les habitants font remonter qu'ils tiennent à cet espace et qu'il est très utilisé par les familles et les associations. Ils proposent d'aménager ce lieu avec un skate park, réfection des terrains de tennis... Sophie propose de refaire le point avec le service des sports.
 - Sophie annonce qu'une nouvelle étude débute dans le cadre du PRU autour de la thématique de l'aménagement des espaces publics. La commission soulève le manque de lieu permettant de regrouper les générations. Le cabinet Cancan va proposer des ateliers de créations de mobiliers urbains dans des zones du quartier afin de les tester.
 - La question des WC public est de nouveau remise en discussion et aucune proposition de la ville pour l'instant.
 - L'espace de circuit de vélo derrière l'école Profit manque de maintenance comme la plupart des aménagements publics comme les bancs par exemple. La question de la maintenance est primordiale !
 - Marais de Tasdon : beau projet mais afin de préserver, la ville a-t-elle prévu une sorte de brigade verte ?
 - Projet du LIDL : le projet d'agrandir est toujours d'actualité. Les dirigeants ont revu leur projet et de nouvelles discussions sont en cours. La ville ne souhaite pas que le futur LIDL développe un espace boulangerie. La commission demande si un projet d'épicerie solidaire ne serait pas la

bienvenue même si cette demande a déjà été formulée ? Il existe plusieurs associations sur le quartier qui développe ce type de projet et cette question peut être posée dans un micro-trottoir de la TV de quartier.

- Parc Condorcet : la régie de quartier Diagonales va déposer un projet de ferme urbaine dans le cadre de l'appel à projet de l'ANRU. L'association Parc Condorcet Demain n'est pas favorable à ce projet qui devrait utiliser 5000m² du parc dont le magnifique terrain de sport. L'association pense qu'une zone maraichère sous serre de 2500 m² est acceptable afin de permettre les semis et la pédagogie mais qu'une production financière doit se faire sur un autre espace.
Le Parc Condorcet Demain demande une nouvelle rencontre avec l' élu en charge de l'aménagement de ce parc afin de d'échanger aussi sur le projet de logement.
- Rappel atelier bouturage mardi 27 octobre à 17h ou 18h, inscription maison du projet.
- Ordre du jour de la commission de décembre : les équipements publics.

Prochaine rencontre

Jeudi 12 novembre à 14h30

**Au comptoir ou à la médiathèque
Lieu à confirmer**